

# BP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

## Objectifs de la formation

Le brevet professionnel Esthétique, Cosmétique, Parfumerie est un diplôme d'ÉTAT qui atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice de cette activité professionnelle.

## Déroulement de la formation

La préparation se déroule sur 2 ans selon le mode alternance école / Entreprise.

## Modalités d'inscription et de recrutement

Admission après entretien et sur dossier à la signature du contrat d'alternance. Conclure un contrat d'alternance avec un employeur.

Transmettre un CV et une lettre de motivation présentant votre projet professionnel avec candidature.

## Pré-requis

CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie validé.

## Programme



- **Sciences appliquées :**

Physique et Chimie (L'électricité, les ondes, les fluides, ...) ainsi que Biologie humaine (l'eau solvant et milieu réactionnel ; les constituants minéraux ; les composés organiques ; le corps humain ; la matière vivante ; la dermatologie ; l'hygiène de vie ; la prévention ; ...)

- **Méthodes et Technologies :**

Conseil, Soins visage et corps, maquillage, manucurie et beauté des pieds, épilation, parfums et produits parfumants, bronzage ainsi que coloration et décoloration.

- **Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité :**

Ergonomie – hygiène – sécurité ; installation et aménagement des locaux ; réglementation en usage avec la profession ; qualité de service.

- **Compta-Gestion :**

Ergonomie, hygiène et sécurité ; installation et aménagement des locaux ; réglementation professionnelle ; qualité de service.

- **Arts appliqués à la profession :**

Environnement, l'espace construit ; la communication publicitaire ; le maquillage, la mode et l'accessoire ; les moyens d'expression et de communication ; Arts, techniques et civilisations.

- **Gestion de l'entreprise :**

Le cadre de la création d'un institut, d'une parfumerie, du rachat et de l'exploitation d'un institut, d'une parfumerie existante ; le pilotage de l'entreprise ; les opérations comptables et administratives courantes ; la gestion et le management du personnel ; la vente-conseil.

## Règlement d'examen

Épreuves	Forme	Durée	Coeff.
<b>E.1 / Soins Esthétiques</b>	<i>Pratique</i>	3h30	7
<b>E. 2/ Maquillages</b>	<i>Pratique</i>	2h30	3
<b>E.3 / Conseil – Ventes – Actions Promotionnelles</b>			4
- Sous épreuves E3.A : Suivi de clientèle et animation	<i>Orale</i>	40 min	3
- Sous épreuves E3.B : Arts Appliqués à la profession	<i>Orale</i>	20 min	1
<b>E. 4 / Sciences et Technologie</b>	<i>Écrite</i>	4h30	8
<b>E.5 / Gestion de l'Entreprise</b>	<i>Écrite</i>	3h	4
<b>E.6 / Expression Française et Ouverture sur le monde</b>	<i>Écrite</i>	3h	3
<b>Épreuve facultative : Langue vivante étrangère</b>	<i>Orale</i>	15 min(*)	Pts en plus

(\*) Épreuve précédée d'un temps égal de préparation

## Moyens et méthodes pédagogiques

Mise en œuvre des techniques sur la clientèle féminine et masculine au sein de l'école (2 jours / semaine pour les alternants). Pratique dans un salon de coiffure. Encadrement des stagiaires : évaluations, examens blancs, entretiens, rencontre avec le tuteur en entreprise, suivi de contrat, .... Travaux pratiques, mise en situation professionnelle, étude de cas, documents pédagogiques, ...

## Après le BP

Le titulaire du Brevet Professionnel Esthétique, Cosmétique, Parfumerie peut exercer ses activités dans des parfumeries ou les instituts de beauté dont il peut, après quelques années d'expérience, assurer la direction technique. Il peut également devenir animateur commercial pour des entreprises de produits et de matériels, ou Conseiller en image.

Il peut aussi choisir de continuer à se former en intégrant un **BTS Esthétique, Cosmétique, Parfumerie**.

